



Cap sur l'école inclusive
en Europe



Bonne Pratique Du débat philo à l'empathie de groupe

Tronc du module /R

Contact : Isabelle Fredon
École Jean Calvet Cahors Lot France

1. Contexte

Ecole Jean Calvet Cahors. Tous les élèves de l'école participent à ces débats.

2. Objectifs.

Conserver une attention soutenue lors d'un débat à l'écoute de l'autre. Manifester son accord ou désaccord avec l'autre. Se situer dans la communication avec l'autre et produire des énoncés clairs (diction, construction des phrases, lexique). Par-delà l'acquisition de ces habiletés sociales, la mise en œuvre pratique de ce type d'espace de parole a pour but de déclencher un fonctionnement empathique au sein du groupe d'enfant. Le rapport au groupe représente en effet un facteur clé du développement de l'enfant sur le plan à la fois affectif, émotionnel et sur le plan des apprentissages. Un groupe empathique sera nécessairement porteur d'un climat de bien-être individuel et donc d'une dynamique d'apprentissage favorable aux individus.

3. Déroulement de la " Bonne pratique".

- Composition des équipes

Dans notre école, nous procédons ainsi :

Nous avons 7 classes du CP¹ au CM2²⁺ une ULIS³ et une CLINT⁴ (classe avec des élèves d'un IME⁵). Il y a donc 9 enseignants ; nous reformons les 9 groupes classes en répartissant les élèves de celles-ci dans chacun d'entre eux. Par exemple, un groupe pourra être composé de 3 CP, 3 CE1⁶, 4 CE2, 2 CM1, 3 CM2, 2 ULIS et 1CLINT(classe annexée d'un IME).

¹Cours Préparatoire.

²Cours Moyen 2.

³Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire.

⁴Classe Intégrée.

⁵Institut Médico Educatif.

⁶Cours Élémentaire 1.

- Définition du rôle des adultes dans l'atelier philo et plus particulièrement le rôle des enseignants.

Le rôle de l'enseignant se limite à faire travailler les élèves et non à travailler à leur place. Le débat ne doit pas s'installer entre eux et lui : situation dans laquelle l'enseignant a toujours le dernier mot puisqu'il défend une thèse qui fait autorité. Il s'agit bien d'amener les élèves à débattre entre eux. L'enseignant est arbitre ou animateur : un rôle nouveau, crucial et délicat. Sa responsabilité porte autant - sur la forme (définir des règles et veiller à leur application) - sur le fond (souligner et structurer le contenu)

- Exemples de thèmes abordés

Les thèmes que nous abordons régulièrement (c'est-à-dire une fois par an) : la **différence** (le handicap, la couleur de peau...), le **respect**.

Ceux-ci nous paraissent incontournables pour les raisons suivantes :

Ils permettent de verbaliser des questions que les élèves se posent sur le comportement d'élèves dans la cour qui les interpelle... un élève peut par exemple s'étonner du fait qu'un autre le tape alors qu'il lui adresse la parole et qu'il n'arrive pas à obtenir d'autre réponse que celle-ci malgré des demandes répétées ; les échanges entre eux leur permettent de se rendre compte que d'autres sont confrontés à ce type de problème, ils échangent alors les solutions qu'ils ont pu trouver ; tout cela au bout du compte finit par dédramatiser les situations potentielles au quotidien.

A contrario, la parole des élèves d'ULIS et de CLINT est dans ces débats entendue de la même façon que celle des autres avec la même valeur.

- Équipement nécessaire

Une salle de classe avec un bâton de parole. Celui-ci est le garant de la bonne distribution de la parole et de l'écoute du groupe. Pas de matériel spécifique mais prévoir le support de départ de la discussion qui peut être un album, une affiche, un film ...

- Déroulement des séances

Nous essayons d'avoir un débat par mois ou par période mais il n'y a pas de règle précise ; si l'actualité impose d'en avoir un (cf. attentats ou violence particulière constatée dans l'école) nous n'hésitons pas à le mettre en place. Comme dans les autres situations, les AVS suivent l'élève dont elles s'occupent. Elles peuvent cependant intervenir pour aider à la prise de parole d'un élève du groupe.

La maîtresse de la CLINT garde avec elle les élèves qu'elle estime plus fragile. En revanche, les élèves d'ULIS sont généralement tous inclus à ce moment-là ; nous sommes vigilants dans la composition des groupes, la directrice demande l'avis de la maîtresse d'ULIS lors de leur formation. Lorsque c'est possible, nous pouvons aussi utiliser les emplois civiques qui sont dans l'école toujours pour aider au bon déroulement du débat c'est -à -dire veiller à ce que l'élève s'assoit avec les autres, les écoute éventuellement prenne la parole.

4. Evaluation de l'activité

L'ambiance de l'école dans la cour et dans la classe est plus détendue et sereine. Les élèves se parlent davantage, parlent à l'adulte.

Les enseignants trouvent l'idée du groupe mélangé intéressante ; elle permet de découvrir ou retrouver des élèves de l'école

Le climat de l'école est un bon indicateur de l'effet produit par ces débats. Tous les élèves connaissent les adultes et vice versa ce qui permet un échange facilité dans la cour par exemple.

5. Limites.

Il est difficile de faire participer certains élèves de ULIS ou CLINT dont la problématique ne leur permet pas ou difficilement d'accéder à ce type d'activité. (exemple : élève autiste, troubles du langage...).

6. Perspectives.

Il pourrait être intéressant de proposer au personnel du périscolaire de participer à ces débats.